

## CAMPAGNE DE BOURSE NATIONALE DE LYCÉE - ANNEE SCOLAIRE 2019/2020 -

La nouvelle campagne de bourse de lycée pour l'année scolaire 2019-2020 se déroulera :

**du jeudi 28 mars au jeudi 4 juillet 2019.**

Cette campagne s'adresse aux familles **dont les enfants sont scolarisés en lycée public mais ne sont pas boursiers en 2018-2019.**

Élèves de **seconde** ou **première non boursiers** :

Afin de déterminer si vous pouvez bénéficier d'une bourse nationale de lycée, veuillez consulter le barème ou utiliser le [simulateur de bourse](#) en ligne.



**La demande se fait en ligne** en se connectant à l'adresse :

<https://teleservices.ac-reunion.fr/ts>



Chaque famille a reçu, en début d'année scolaire, un identifiant et un code de connexion " Scolarité services ".

⇒ **Lien pour accompagner les parents** : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

→ **Pour accéder à des tutoriels vidéos** :

- ✓ " [Comment faire sa demande de bourse avec FranceConnect](#) "
- ✓ " [Comment faire sa demande de bourse avec son compte Éducation nationale \(ATEN\)](#) "

→ [Guide de première connexion à Scolarité Services](#)

*Toutefois, pour les familles qui ne souhaitent pas faire leur demande en ligne, il est toujours possible de compléter un dossier papier à retirer au secrétariat d'intendance du lycée.*

**Contact : Mme HOARAU - secrétariat d'intendance du LP HorizonTél. : 0262-48-44-60**

## Autres informations

### → ÉLÈVE DE LYCÉE DÉJÀ BOURSIER :

**La famille n'a pas à refaire de dossier**, la bourse est reconduite jusqu'à la classe de terminale, **sauf en cas de redoublement, de réorientation, de changement de situation familiale ou de changement de responsable légal** : la bourse sera réexaminée dans le cadre de la procédure des «Vérifications de Ressources Familiales» (il faudra retirer un dossier de VRF auprès du secrétariat d'intendance).

### → SI VOTRE ENFANT EST BOURSIER ET QU'IL CHANGE DE LYCÉE (votre enfant quitte le LP de l'Horizon) :

Demandez le transfert de bourse auprès du secrétariat d'intendance du LP Horizon (voir Mme HOARAU), l'état de vérification de ressources qui vous sera remis devra être retourné (complété et signé), au secrétariat d'intendance.

### → ÉTUDIANT DE BTS : Les demandes se font auprès du **CROUS**. Voir le site : [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

